Publié le 21 avril 2022

Foncières de redynamisation commerciale, la volonté politique prime sur l'échelon territorial

La FedEpl et la Banque des Territoires ont mis en place un réseau national des foncières de redynamisation qui se traduit, entre autres, par la tenue d'ateliers relayés par des webinaires. Le quatrième atelier, qui s'est tenu le 12 avril dernier, a exploré un peu plus encore les spécificités des montages opérationnels au service de l'attractivité des centres-villes.

Le thème d'une des deux tables rondes de l'après-midi portait sur **la « bonne » échelle d'intervention des foncières de redynamisation commerciale**. **Jacques Gouffé, vice-président de Le Mans Métropole, délégué à la Transition énergétique et au Plan climat énergie et président directeur général de Cenovia, Sem d'aménagement historique de la métropole, accompagné de sa directrice, Isabelle Carron**, ont rappelé que cette foncière avait été créée un peu dans l'urgence, « au sortir du confinement ». « La ville du Mans souhaite remettre du commerce et de l'activité dans le centre-ville et sur ses friches. **Nous sommes dans un sourcing permanent, avec une quarantaine de porteurs de projets** dont nous veillons à ce qu'ils répondent aux attentes de la population, notamment en matière de produits de type industriel. Nous devons impérativement veiller à introduire de la diversité dans les commerces pour atteindre nos objectifs d'attractivité », assurent-ils.

25 ans de travail sur le centre toulonnais

Jérôme Chabert, directeur général de Var aménagement développement, Sem historique qui œuvre depuis plusieurs années dans **la revitalisation du centre-ville de Toulon mais aussi à Hyères et Brignoles**, le rappelle : « Il n'y a pas d'échelon plus pertinent qu'un autre. Seul le volontarisme politique prime. **Il faut être humble face à la redynamisation d'un centre-ville**. Celui de Toulon, nous y travaillons depuis plus de 25 ans. Il faut qu'une Sem comme la nôtre ait la confiance des élus pour agir, notamment en levant tous les obstacles juridiques qui peuvent se dresser ».

Pallier l'absence des investisseurs privés

Guillaume Dieuset, directeur général de la Sem Breizh Cités, a parlé de la naissance de Breizh Cité, dédiée à la mise en oeuvre de programmes stratégiques pour la dynamisation de centres-bourgs et centres-villes en assurant la promotion immobilière de programmes mixtes alliant commerces et logements et le portage de l'immobilier économique. « Cette SAS a été créée pour faire face au manque d'investisseurs privés sur certains territoires bretons et ainsi **faciliter les opérations d'aménagement mixtes dans les centres**. En effet, aujourd'hui, dans plusieurs villes moyennes bretonnes, la population baisse et l'emploi aussi. Nous devons donc nous adapter à ces défis, en luttant contre les zones commerciales concurrentielles en périphérie, en veillant à une approche globale de la redynamisation des centralités », explique-t-il.

Prochain atelier des foncières de redynamisation, le 17 juin !

Dans l'autre table ronde, **Isabelle Bonnaud-Jouin, responsable du pôle Entreprises Publiques Locales à la Banque des Territoires, Michael Sebban, fondateur du groupe éponyme et Magali Vergnet, directrice de l'action territoriale à la Semaest ont apporté de nouveaux éclairages aux 310 internautes inscrits**. La dynamique du réseau est installé et se prolongera le 17 juin prochain à travers un 5e atelier : **vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire…**

Pour revoir le webinaire du 12 avril 2022, cliquer ici

Pour vous inscrire au prochain atelier du 17 juin 2022, cliquer ici